

rue Michel de Ghelderode - enquête publique

VILLE d'OTTIGNIES – LOUVAIN-LA-NEUVE
annexe 26

C.W.A.T.U.P.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Dans le cadre de l'article 127, le Fonctionnaire délégué invite l'administration communale à faire savoir que la S.C.R.L. NOTRE MAISON dont les bureaux se trouvent à 6000 Charleroi, Boulevard Tirou, 167, a introduit une demande de permis d'urbanisme ayant trait à un terrain sis à Ottignies-Louvain-la-Neuve, rue Michel de Ghelderode 39 à 1348 Louvain-la-Neuve, cadastré 6 ème division section B parcelle 86 Z 5.

Le projet consiste en : Construction de 22 logements publics répartis en 2 ensembles : un ensemble de 6 bâtiments et un ensemble de 5 bâtiments. Chaque bâtiment comprenant chacun une habitation unifamiliale de 3, 4 ou 5 chambres et un appartement 1 ou 2 chambres.

et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet est soumis à enquête publique pour les motifs suivants :

- 1) ouverture de voirie
- 2) dérogations aux prescriptions du lotissement sur les points suivants :
 - Parking et zone de retournement dans une zone de bâtisse,
 - Aménagement de talus,
 - Hauteur maximale de corniche jusqu'à 5,50 mètres (max autorisé : 4,50 m),
 - Volume à toiture plate,
 - Aménagement sur le domaine public de l'ensemble des places de stationnement nécessaires au programme.

Le dossier peut être consulté à partir du 18/08/2017 jusqu'au 18/09/2017 :

au Service de l'Urbanisme, Espace du Cœur de Ville n°2 (3ème étage)

le lundi de 12h30 à 19h00 et du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h30

les samedis (sauf août), de 9h00 à 11h30

Une réunion de présentation du dossier se tiendra le lundi 04/09/2017 à 17h00 dans la salle de réunion du 3ème étage.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal du 18/08/2017 au 18/09/2017.

Si vous le souhaitez, des réclamations et observations orales peuvent également être formulées, devant l'agent communal délégué à cet effet, le lundi 18/09/2017 de 14h30 à 15h30 - Espace du Cœur de Ville n° 2.

Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 10/08/2017.

Par le Collège :

Le Directeur général, f.f.

Le Bourgmestre,

G. Lempereur

J-L Roland